

**Mémoire**

**Commission des états généraux sur la langue  
770, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 4.04  
Montréal  
H3A 1G1**

**Présenté par  
Jean Charron  
405, rue Bouvreuril  
Saint-Denis-de-Brompton  
J0B 2P0**

**18 octobre 2000**

## Protection du fait français en Amérique du nord

- La culture française sera toujours menacée en cette terre d'Amérique.
- L'assimilation des nouveaux arrivants est une nécessité pour la survie de la culture française.
- Notre attitude face à la culture dominante ailleurs en Amérique incite les immigrants à faire comme nous et à souhaiter être bilingue : leur langue et l'anglais.

### Besoin d'un coup de barre

Je crois qu'il est important que le gouvernement, par les instances appropriées, fasse un effort **constant** pour sensibiliser et éduquer les francophones **et** les nouveaux arrivants sur les attitudes et les comportements souhaitables pour le maintien et le renforcement du fait français en Amérique. La courbe statistique descendante des derniers siècles en ce qui a trait aux parlants français d'Amérique, exige de nous que nous donnions un sérieux coup de barre. Une campagne télévisuelle **permanente**, menée par des spécialistes de la question, devrait nous inciter à la fierté. Fierté face à notre culture, face à nos acquis.

### Faire des alliances vaut mieux que de se faire des ennemis.

Pour une fois, sans espérer un miracle ailleurs au pays, il est important que nous exigions du gouvernement péquiste qu'il tienne compte de l'**association**, pas juste de la souveraineté. Comment? En parlant des **francophones d'Amérique du Nord**. Notre campagne ne doit pas être isolante, sclérosante, elle doit, au contraire, inviter l'ensemble du pays à nous soutenir dans un effort pour protéger notre culture commune en voie d'extinction. Le Nouveau-Brunswick, la Louisiane, l'Ontario ont beaucoup de parlants français. Avez-vous sollicité leur avis?

### Les limites du juridique.

On peut, avec raison, blâmer Ottawa, mais les francophones qui, fidèles aux prédictions de Lord Durham, s'y font un devoir de nous mettre au pas de la majorité, se font applaudir et réélire au Québec. Pouvons-nous donc vraiment espérer survivre grâce à une législation? Le coup de barre des années 70 avec la loi 101 fut salutaire et était nécessaire, mais la loi 101, même intégrale, ne peut pas tout régler pour toujours.

### Fiers et conscients

En l'an 2000, alors qu'il est souhaitable que la très vaste majorité des Québécois et des Québécoises maîtrisent les deux langues, c'est sur la fierté que nous devons travailler. Il est aussi vital que chacune et chacun soit conscient de la menace que fait peser sur nous l'impérialisme culturel américain. Nous devons être **fiers**, **bilingues**, et **conscients** de notre contexte unique, de notre fragilité.

«Mettre les deux langues sur le même pied, c'est mettre les deux pieds sur la même langue» est une vérité toujours d'actualité.